

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 3 Octobre 2023 (20H00)

Présents : **PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory - DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD Dominique MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal – JOMAIN Chloé –MORAND Frédéric**

Excusé (s) : - - **FOURNIER Michael (Procuration à MORAND Frédéric) - ZOCCHETTI Céline (Procuration à JOMAIN Chloé) - SAUZE-PARIZOT Vanessa (Procuration à PARIZOT Stéphane)**

Absent (s) :

Votants : 12 (dont 3 procurations)

Secrétaire de séance : **GUILLARME Grégory**

Ordre du jour :

Approbation PV du 25 juillet et 6 septembre 2023 –Finances – Réhabilitation Salle du Breuil – Syder – Urbanisme – PLUIH & RLPI - Bulletin Municipal – Réunion Publique – Environnement – Portage Repas Anciens - Questions diverses

FINANCES :

Délibération donnant délégation au Maire pour admettre en non-valeur toute créance irrécouvrable, d'un montant maximum de 100 € et ce conformément au décret N° 2023-523 du 29 juin 2023.

REHABILITATION SALLE DU BREUIL :

Le CAUE et le Cabinet TRACE se sont rencontrés afin de travailler conjointement sur ce projet et sur la réhabilitation du centre bourg.

Le CAUE doit nous faire parvenir une ébauche de leur travail, avant la réunion publique, qui se déroulera le jeudi 26 octobre à 19h. Lors de cette réunion, le CAUE sera présent. Tous les habitants et présidents d'associations sont conviés à cette réunion d'informations.

Mr RAMPON demande s'il ne serait pas possible que le conseil se rencontre, pour discuter de ce projet, avant la réunion publique.

Mr MORAND n'est pas opposé à de tels projets mais reste attentif au budget de la commune et à la bonne réalisation de ces projets.

Mr le Maire précise que le plan guide de la réhabilitation du centre bourg, est une étude, qui ne peut, obligatoirement, être suivie de travaux. Il précise également que les travaux du local technique peuvent être lancés, en parallèle de l'étude de réhabilitation de la salle du Breuil.

Mr MONTVERNAY est d'accord pour l'idée de ces travaux mais souhaiterait plus d'éléments sur ces futures réalisations.

PLUIH :

Mr le Maire fait part des différentes réunions qui se sont tenues sur l'élaboration de ce document intercommunal et précise qu'il y aura un règlement destiné plus spécialement pour les communes rurales et un second pour les communes plus urbaines. Il rappelle que l'enquête publique se déroulera sur l'année 2024.

Une réunion de présentation de ce dossier par le cabinet d'étude et l'agglomération, est prévue prochainement (la date reste à fixer).

Mr MONTVERNAY souhaite que le sujet des panneaux photovoltaïques soit abordé.

LOCAL SERVICES TECHNIQUES :

Comme annoncé lors des précédents conseils, un permis de construire sera déposé pour la construction d'un local pour les services techniques, sur le terrain, près de la plateforme du tri, au Fond de Salles.

Mr le Maire rappelle que ce local est nécessaire afin de pouvoir déménager les services techniques et ce avant la réhabilitation de la salle du Breuil.

Ce dossier est confié à BEAUJOLAIS SAONE AMENAGEMENT (BSA) qui assurera la AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage). Le maître d'œuvre retenu, par BSA est Mr Laurent CHAPEAUX.

Afin de réaliser un cahier des charges en vue de cette construction, une réunion de la commission (Mrs PARIZOT-MONTVERNAY-RAMPON-PINEAU et MORAND), se tiendra le vendredi 13 octobre (17h), en présence également de notre agent technique et de BSA.

Mr MORAND fait part d'une question de Mr FOURNIER (excusé) : Avant de construire ce bâtiment, s'est-on assuré qu'il n'y avait pas d'autres possibilités sur d'autres bâtiments existants ?

Mr PARIZOT précise que la commune ne possède pas de bâtiments adéquats et que d'autre part, il a rencontré l'entreprise BOSGIRAUD. Cette piste n'étant pas possible à l'heure actuelle.

URBANISME :

COL Sébastien : Rue du 8 mai Accord DP Remplacement portail

LEVY Jacques : Route de la Folie Dépôt DP pour panneaux photovoltaïques

LAFEUILLADE Renaud : Chemin du Boulanger DP pour panneaux photovoltaïques

BEROUJON François : Le Tang PC pour construction d'une maison individuelle

GUILLARME Grégory : Route de la Croix Polage DP pour panneaux photovoltaïques

VERNE Yannick : Chemin d'Herbain DP pour panneaux photovoltaïques

SCI Combe Morquière : Rue de la Voûte Accord DP Peinture portail et porte

MICHAUD Emmanuel : Rue de la Croix-Rousse Accord DP Clôture

POLOSSE Jean-Claude : Imp. Des Hortensias Accord DP Réfection peinture menuiseries

BEROUJON Jean-Claude : Rue de la Croix-Rousse Accord DP Remplacement 2 cabanes bois

LEVEUGLE Thomas : Rue du Chapitre DP Réfection toiture

PINEAU Isabelle : Allée Victoire de Ruffey DP Peinture Menuiseries

MATHON Béatrice : Impasse des Lilas DP Réfection peintures extérieures

BESSY HABITAT : Allée Victoire de Ruffey DP pour changement de destination

ENVIRONNEMENT :

Des composteurs seront en vente au prix de 25 €, auprès des services de l'Agglo.

Le conseil donne son accord pour que la commune se porte candidate au dispositif « ACTEE2 »

Cette adhésion permettra de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation d'une étude sur la rénovation énergétique de la salle du Breuil.

Vendredi 29 septembre, la commune avec l'aide des services de l'agglo, dans le cadre du mois du développement durable, a animé des ateliers pour les enfants de l'école, sur le thème de l'eau et du tri des déchets. Tous les participants ont été très satisfaits de cet après-midi. Que des retours positifs. A l'issue, chaque enfant, s'est vu remettre un petit pot avec des graines.

Mr DENIZOT précise que cette animation ne remplace en aucun la matinée de l'environnement.

Une idée, pour l'année prochaine, a été proposée : Pourquoi ne pas enchaîner cet après-midi, avec la journée de l'environnement ?

BULLETIN MUNICIPAL :

Il est demandé aux associations de bien vouloir faire passer leur article en mairie, pour la mi-novembre. Distribution du bulletin prévue courant janvier.

REUNIONS PUBLIQUES :

Mr le Maire invite la population aux 2 réunions suivantes :

- Une première réunion publique, **Vendredi 20 octobre (19h)**, à la salle du Breuil : Projets communaux et PLUI
- Une deuxième réunion, avec la présence du CAUE, **Jeudi 26 octobre (19h)** à la salle du Breuil : Avenir de la salle des fêtes.

Le CAUE doit faire parvenir en mairie, une ébauche du travail réalisé, avant cette réunion.

Mr le Maire rappelle que cette réunion est sur inscription et que le nombre de place est fixé à 14 personnes par le CAUE.

PORTAGE DES REPAS PERSONNES AGEES :

Quelques personnes âgées de la commune bénéficient du portage des repas. Ce service est facturé 5,50€/repas et est assuré par des bénévoles.

Actuellement, nous sommes à la recherche d'une personne qui pourrait assurer le portage, tous les mardis. Merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de mairie.

CLOS STE ANNE :

Mr PINEAU donne lecture de la réponse de la Ste MALKO. Courrier transmis à notre avocat.

QUESTIONS DIVERSES :

Brunch nouveaux arrivants : Manifestation annulée pour cette année. Peu de nouveaux habitants. Il est décidé de faire ce brunch tous les 2 ans. Donc, Rendez-vous en octobre 2024.

Véhicule : Les ridelles et gyrophares, pour le camion, sont commandés.

Ecole : Mr le Maire rappelle qu'il est urgent que la commission Bâtiment s'occupe de la remise en route du chauffage, afin d'être prêt lorsque cela sera nécessaire. Mr Pascal RAMPON s'occupe de ce dossier et précise qu'il est prévu que le plombier passe pour vérifier. Pour la livraison des pellets, Mr RAMPON demandera à l'entreprise, livrant les pellets, s'il est possible de prévoir des livraisons régulières.

Noel Anciens : Réunion de préparation Mardi 24/10

Le Maire, Stéphane PARIZOT

Le secrétaire de séance, Grégory GUILLARME



A blue ink signature, likely belonging to Grégory GUILLARME, written in a cursive style.